

Action Nationale

Oloron Sainte-Marie
Grand Débat National

Titre de l'action : Lutte contre la fraude fiscale - l'évasion fiscale - l'optimisation fiscale "agressive" - le dumping fiscal à l'échelle de l'UE - et harmonisation fiscale à l'échelle de l'UE...

Date : mars 2019

Participants à l'atelier

Personnes présentes au Forum ouvert du 16 février 2019 sur le thème « Vivre ici, vivre mieux, construisons le ensemble ».

Intention

Suite à l'atelier du matin portant sur le thème énoncé ci-dessus, l'atelier de convergence s'est attaché:

- à définir plus précisément le "périmètre" du thème (c'est quoi la fraude fiscale, les différentes fraudes existantes, les chiffres communément admis, etc.);
- à définir les objectifs précis à atteindre;
- à définir les actions et les moyens à mettre en œuvre pour atteindre les objectifs définis

Les actions proposées

Trois actions sont proposées:

- une action d'information interne consistant à documenter le thème: cf le lien ci-dessous pour une première approche du thème et une information citoyenne...
[https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/60-1000-240-milliards-combien-coute-levasion-fiscale#Accéder à l'émission : Le Billet économique](https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/60-1000-240-milliards-combien-coute-levasion-fiscale#Accéder%20à%20l'émission%3A%20Le%20Billet%20économique)
- la mise en place d'actions ciblées d'informations et de sensibilisation de la population (locale et nationale): pétition à l'échelle nationale (via le site change.org, via la presse locale, les médias, etc.), manifestation auprès de la dgfip locale, débats locaux sur le thème (invitation de journalistes ayant enquêté sur les panama papers, les fraudes récentes en bourse, etc.).
- la définition d'objectifs précis à atteindre en matière fiscale, à savoir:
 - *au niveau national*: un dispositif législatif et réglementaire efficace et sévère de lutte contre la fraude fiscale (évasion fiscale et optimisation fiscale agressive) conforme aux principes retenus par le groupe de travail (cf ci-après);
 - *au niveau européen et, au regard des prochaines élections européennes*: le portage (ou non) - par les listes européennes constituées - d'une demande d'harmonisation fiscale européenne selon les principes retenus par le groupe de

travail (cf ci-après). L'engagement à prendre consiste, sur la prochaine mandature, à traiter le dossier au niveau de la future commission européenne, de la future assemblée parlementaire, et au niveau du conseil européen des gouvernements, et à faire aboutir ce dossier

La méthode proposée

Elle est la suivante:

Portage de la demande

- Remontée des demandes par Mr le Maire auprès du préfet;
- Remontée des demandes par Mr le Député / Mr le Sénateur auprès de l'assemblée nationale et le sénat
- Diffusion des demandes par les réseaux sociaux auprès de la population locale et nationale

Approfondissement de la demande

- Recherche des synergies avec d'autres collectifs sur le thème débattu;
- Information locale sur la réglementation actuelle, ses points forts, ses points faibles, les systèmes des autres pays, et les mesures susceptibles d'améliorer significativement la lutte contre la fraude fiscale.

Suivi de la demande

- Mise en copie des projets de loi (via le député) sur le thème abordé;
- Feedback régulier / mensuel des avancées dans le domaine

Lutte contre la fraude fiscale et l'évasion fiscale

Principe et périmètre

- le principe à appliquer est celui de l'égalité devant l'impôt.
- En outre, la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale concerne tous les groupes sociaux: de l'individu (impôt sur le revenu, tva, taxes diverses, etc.), aux sociétés (en distinguant les pme, et le multinationales, les sociétés exposés à la concurrence et celles qui ne le sont pas), aux autres acteurs économiques susceptibles de

Dispositions proposées

- Criminalisation de la fraude
- Moyens (financiers, humains, technologies, juridiques) à accorder: s'il s'agit d'éviter des fraudes massives et si la fraude annuelle s'établit à hauteur de 80 milliards d'euros, il est alors justifié d'y mettre des moyens à proportion du retour attendu....
- En cas d'évasion par changement de résidence:
 - imposer une durée de résidence effective d'au moins 300 jours
 - et maintenir un impôt à payer en France (écart entre l'impôt payé au pays de résidence et à l'impôt qui aurait dû être payé en France);
- En cas d'abandon de nationalité pour des motifs avérés et démontrés d'évasion fiscale, prélèvement automatique et définitif de XX% des avoirs et gel des avoirs jusqu'au règlement du contentieux. Perte de tous les droits liés à la nationalité. Interdiction d'accorder la double nationalité. Retour impossible à la nationalité française.
- Représailles diplomatiques à l'égard des pays qui hébergent les paradis fiscaux et amendes à tous les établissements qui ont favorisé l'évasion fiscale (banques, courtiers, fonds divers, etc.).
- Supprimer le verrou de Bercy et confier le traitement des dossiers d'évasion et d'optimisation à la justice (parquet financier) et non plus à l'administration des impôts. Instaurer une collaboration effective entre justice et administration des impôts avec toutefois une prééminence au juge et non à l'administration.

Lutte contre l'optimisation fiscale "agressive"

Principe et périmètre

On définira l'optimisation fiscale "agressive" comme la recherche délibérée, parmi les niches fiscales existantes, de celles visant à soustraire à l'impôt des recettes "légitimes";

Le principe à appliquer est celui de l'égalité devant l'impôt. La lutte contre l'optimisation fiscale agressive concerne tous les groupes sociaux: de l'individu (impôt sur le revenu, tva, taxes diverses, etc.) aux sociétés (en distinguant les pme, et le multinationales, les sociétés exposés à la concurrence et celles qui ne le sont pas).

Dispositions proposées

- Etablir les critères à retenir pour élaborer les niches fiscales "à conserver" et celles "à supprimer": ceci permet de diminuer sensiblement les "opportunités" d'optimisation en distinguant les différents groupes sociaux (individus, personnes morales, sociétés multinationales, pme, etc.);
- Diminuer drastiquement le nombre de niches fiscales (une 10aine par groupe social - ménages, autoentrepreneur, pme-pmi, entreprise à envergure nationale, multinationale, etc.)
- Mettre en place la notion de plancher: quelle que soit l'optimisation réalisée, il y a un seuil (qui dépend des revenus) en deçà duquel on ne peut pas descendre en terme d'optimisation;
- Ré-équilibrer l'impôt sur les sociétés (en distinguant multinationales et pme; territoires vs pays étrangers) et instaurer une progressivité de l'impôt sur les sociétés (pas de flat tax à x% quelle que soit la société, doit dépendre de plusieurs critères: ca, bénéfice, investissement, à forte robotisation, à forte main d'oeuvre, etc.)

Harmonisation à l'échelle européenne

Constats

Au cours des décennies précédentes, l'Europe s'est agrandie mais ne s'est pas renforcée. Deux options existaient au moment des élargissements successifs: a) augmenter les contributions financières des pays existants et les redistribuer aux nouveaux entrants pour permettre un rattrapage ou b) s'interdire une augmentation des contributions et autoriser les nouveaux entrants à mettre en place des politiques fiscales, sociales et économiques leur permettant de se développer. Sous la pression libérale de l'époque, c'est la 2nde voie qui a été choisie. Elle a conduit à la mise en place - chez les nouveaux entrants - des politiques de "dumping" dans les domaines fiscaux, sociaux et économiques afin d'attirer les entreprises. Ceci a, certes, permis à ces pays de se développer "rapidement" mais a créé un effet d'aubaine et a généré une grande dépendance à l'égard des sociétés qui s'y sont installées avec des formes élaborées de chantage à l'emploi... Les sociétés multinationales (tant européennes que non européennes) ont tiré parti de cette divergence, et, en toute légalité, ont mis en place des outils qui leur permettent de limiter considérablement leur contribution (GAFA, par exemple) à l'impôt...

Cette compétition basée sur le dumping à tous les étages n'est plus tenable et risque de mener à l'implosion de l'Europe (brexit, systèmes "illibéraux" en hongrie, pologne, et maintenant en italie,...). Mise en concurrence des peuples. Etc.

Il est urgent de redresser la barque et d'imposer une harmonisation des politiques fiscales. La piste proposée est de procéder pour cette harmonisation comme il a été fait pour la convergence en matière de politique monétaire (sme, puis ecu, puis euro): faire le ménage sur les types d'impôts / taxes (revenu, société, foncier, succession, tva, protection sociale, carburant, etc.), et pour chacun d'entre eux de fixer des principes (assiettes, progressivité, etc.) que chaque pays devra respecter. Et de définir un "serpent fiscal européen" qui donne la fourchette de variation de l'impôt (par impôt). Avec des possibilités de s'extraire temporairement de ce "serpent" en cas de difficulté et en accord avec les partenaires... Chaque pays devra procéder à un ré-équilibre de ses sources d'imposition et de ses taux...

Pour aider les pays en état de "dépendance", il faudra élaborer et mettre en place un mécanisme de compensation qui lui permettra de converger de manière douce... Grosso modo ceci reviendra à augmenter la contribution de certains pays pour permettre l'harmonisation: c'est la solution a) exposée ci-dessus mais avec 20 ans de retard. Toutefois il y a un facteur "positif": on connaît désormais le niveau de la compensation à envisager "pays par pays". Par exemple, le manque à gagner en recette fiscale (Apple) pour l'Europe sur les 2 dernières années était de 15 Milliards d'Euros, à recouvrir par l'Irlande. La commission a infligé cette amende, mais l'Irlande a préféré ne pas réclamer la somme à Apple....

Cliquez là:

<https://www.lejdd.fr/Economie/L-Irlande-prise-au-piege-des-Gafa-807100>

Dispositions proposées

- Faire un état des lieux des systèmes fiscaux de chaque pays et établir pour chaque impôt celui qui est le plus "juste" et le plus "efficace" possible;
- Converger, par type d'impôt, sur un modèle le plus commun / partageable possible;
- Baser le calcul de l'impôt sur les notions de progressivité (si directs) et de taux fixes par classe de produit (tva sur les produits de base, les produits intermédiaire, les produits de luxe, etc.)
- Enfin demander à chaque pays d'élaborer un plan de convergence étalé sur un nombre d'années limité (5 ans ? 10 ans?)
- Faire adopter le principe de l'harmonisation fiscale (avec une description suffisamment fine des dispositions législatives retenues) par les listes en lice pour les prochaines élections.
- Faire de l'harmonisation fiscale de la prochaine mandature européenne (parlement, commission, présidence) l'une des 3 priorités majeures et avoir mis le projet sur les rails avant la fin de la prochaine mandature